

Communiqué

Pour diffusion immédiate

Projet de raccordement du complexe de valorisation des biogaz et de biométhanisation de WM de Sainte-Sophie au réseau de Gazoduc TQM à Mirabel Plus que 3 jours pour transmettre un mémoire

Québec, le 8 janvier 2024 – La commission d'enquête du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), composée d'Antoine Morissette, président, et de Joseph Zayed, commissaire, rappelle que la deuxième partie de l'audience publique sur le [projet de raccordement du complexe de valorisation des biogaz et de biométhanisation de WM de Sainte-Sophie au réseau de Gazoduc TQM sur les territoires de la ville de Mirabel et de la municipalité de Sainte-Sophie par Énergir, s.e.c.](#) se tiendra à compter du 16 janvier à 19 h, au Tapis Rouge, au 348, rue Saint-Georges, à Saint-Jérôme.

La commission a prévu quelques plages horaires pour des interventions spontanées en salle ou à distance à l'intention des personnes qui souhaiteraient s'exprimer verbalement sur le projet, mais qui ne se seraient pas inscrites avant le 21 décembre. Les modalités de participation seront annoncées en séance.

Pour ceux et celles qui souhaiteraient exprimer leur opinion par écrit, il est encore temps de le faire en envoyant un mémoire, un commentaire ou une image commentée à la commission d'ici au 11 janvier à midi. Il suffit de remplir les formulaires prévus à cet effet dans la page [Je donne mon point de vue](#), ou encore, d'acheminer les documents par la poste au 140, Grande Allée Est, bureau 650, Québec (Québec) G1R 5N6.

Date : À compter du 16 janvier 2024

Heure : 19 h

Endroit : Tapis Rouge, 348, rue Saint-Georges, Saint-Jérôme
aussi en direct sur le [site Web](#) et la page [Facebook](#) du BAPE

Où consulter la documentation sur le projet?

L'ensemble de la documentation est disponible en version électronique dans le [Registre des évaluations environnementales](#), sous la responsabilité du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, ainsi que dans le [site Web du BAPE](#), où les transcriptions des séances de la première partie de l'audience et les autres documents déposés dans le cadre des travaux de la commission sont regroupés.

Plusieurs des documents relatifs au dossier peuvent aussi être consultés en version papier à l'hôtel de ville de Sainte-Sophie. De plus, il est toujours possible d'obtenir de l'information en communiquant avec le BAPE.

La commission d'enquête dispose d'un délai maximal de quatre mois pour accomplir son mandat. Elle doit remettre son rapport au ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les

changements climatiques, de la Faune et des Parcs, M. Benoit Charette, au plus tard le 4 avril 2024. Par la suite, le ministre dispose de 15 jours pour le rendre public.

À propos du BAPE

Depuis 1978, le BAPE informe et consulte la population sur des projets et sur toute question relative à l'environnement que lui confie le ministre responsable de l'Environnement et qui pourraient avoir des répercussions sur son milieu ou sur sa qualité de vie. Organisme gouvernemental impartial, il enquête et avise le gouvernement afin d'éclairer sa prise de décision.

Suivez le BAPE sur les réseaux sociaux et abonnez-vous à l'infolettre, [L'heure juste](#).



– 30 –

Source : Josiane Ouellet
Conseillère en communication
581 925-0658 ou 1 800 463-4732
raccordement-gazoduc@bape.gouv.qc.ca
www.bape.gouv.qc.ca